

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 10

Artikel: De la sélection des semis naturels
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

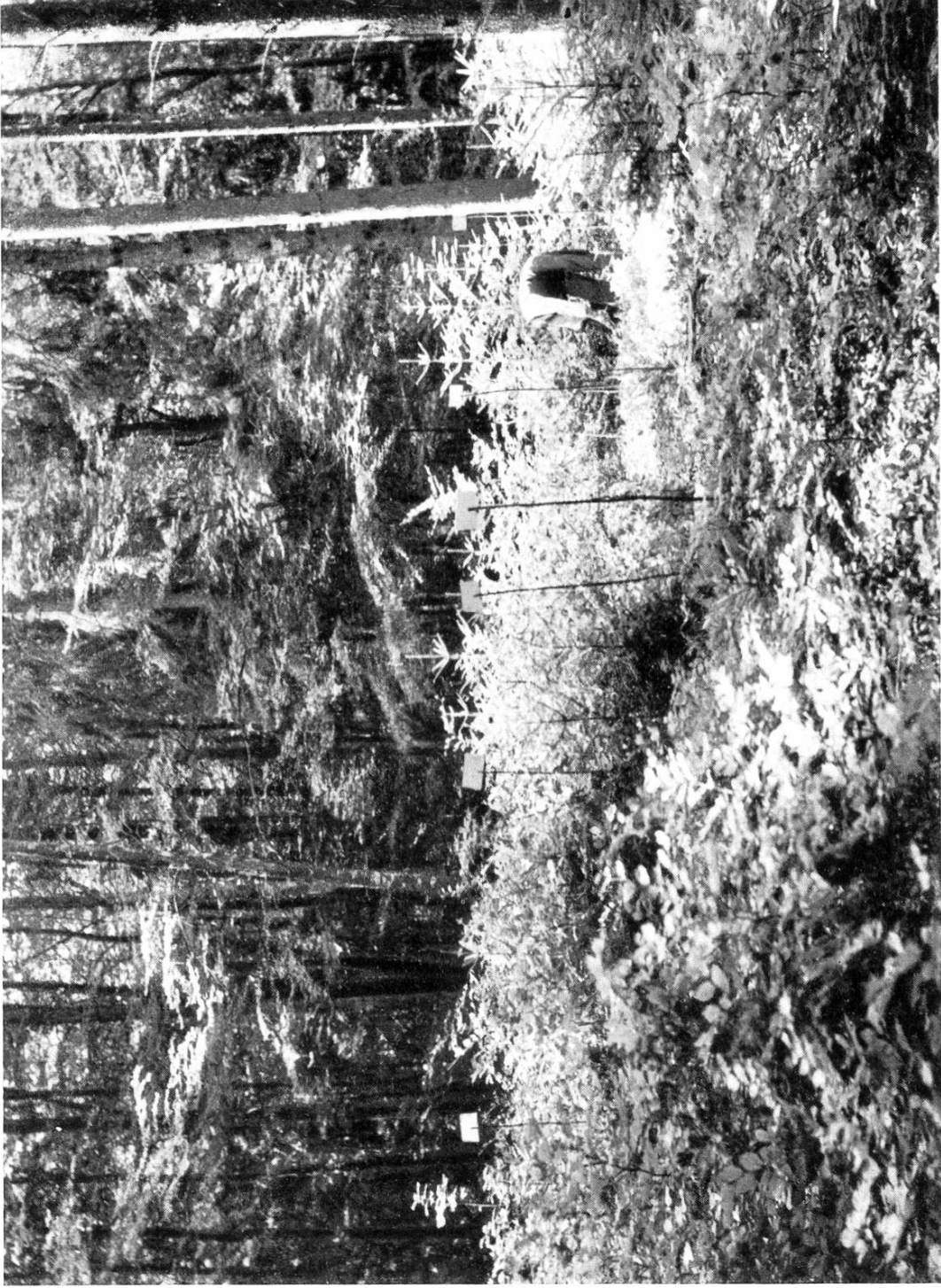
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FORÊT PARTICULIÈRE DE MORNENS (CHAMPVENT).

Phot. Aug. Barbey.

Groupe de rajeunissement naturel composé de hêtre ($\frac{6}{10}$), sapin ($\frac{3}{10}$), épicéa ($\frac{1}{10}$). Dégagement, à la cisaille, des épicéas étouffés (rectangles de papier blanc).



Phot. Aug. Barbey.

ASPECT DU GROUPE DE SEMIS NATURELS,

figurant sur l'illustration précédente, après l'opération du sauvetage des épicéas.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

85^me ANNÉE

OCTOBRE 1934

N° 10

De la sélection des semis naturels.

Parmi les nombreux problèmes culturels que le sylviculteur suisse doit résoudre, il en est un qui intéresse tout particulièrement les forêts du Plateau, des Préalpes et des contreforts du Jura.

Nous voulons envisager ici un des aspects du rajeunissement des pessières qui, d'origine artificielle, ont été créées au milieu ou à la fin du siècle dernier, soit sur des prés abandonnés par le pâturage ou par la culture agricole, soit dans d'anciennes coupes rases pratiquées dans les chênaies exploitées lors de la construction des chemins de fer.

Ces peuplements, au caractère équienne, sont composés le plus souvent d'épicéa; parfois aussi, ce conifère a été associé au hêtre ou au pin sylvestre, presque jamais au sapin, rarement au mélèze.

Lorsque ces hauts perchis sont dans le voisinage d'une sapinière, on constate presque toujours un envahissement des semis de ce conifère sous les colonnades des épicéas, même là où aucune clairière ne vient interrompre l'unité du massif périodiquement éclairci. Dans d'autres cas, là où le hêtre a été incorporé dans une faible mesure au peuplement artificiel, on observe assez souvent un mélange intime du sapin et du hêtre dans le rajeunissement naturel.

C'est précisément un cas de cette nature que nous voulons envisager ici, en essayant de mettre en évidence les principes qui peuvent diriger le sylviculteur à un moment où, en présence d'un luxuriant semis de nature composite, il doit songer à l'avenir et prendre une décision de principe.

* * *

Nos illustrations photographiques sont suffisamment démonstratives pour nous dispenser de donner ici une description dé-

taillée du peuplement artificiel dont il s'agit d'assurer la pérennité. Tout d'abord, nous admettons que nos lecteurs seront tous d'avis qu'au double titre cultural et accroissement, sans parler de la question de l'amélioration du sol, autrefois — antérieurement à 1860 — en nature de pâturage, il est judicieux de sauver le semis de hêtre et de prévoir, pour l'avenir, sa mise en valeur. En effet, nous sommes maintenant renseignés sur son action fertilisante du sol des pessières et des mélèzeins, ainsi que sur le pouvoir qu'il a d'activer la dessiccation et l'ablation automatique des branches basses des conifères, à l'ombre desquels il développe ses frondaisons. Par conséquent, le hêtre devra occuper une certaine place dans la forêt future qui, désormais, sera traitée de telle façon qu'elle assurera sa régénération par ses propres moyens.

Mais une autre question se pose ici, précisément dans les très nombreux cas où, sous le clair-obscur des hauts perchis d'épicéa, là surtout où le massif est interrompu, on constate, dans le fourré du rajeunissement naturel, une concurrence effrénée, une lutte pour l'espace, et surtout pour l'obtention de la lumière zénithale. Il s'agit, à notre avis, avant même que la brosse de semis ne devienne un bas-gaulis, d'intervenir énergiquement et de savoir prendre une décision qui aura pour objectif d'esquisser en une certaine mesure la constitution future du groupe d'origine naturelle qui composera la forêt mélangée de demain. Or, lorsqu'on est en présence de ces trois essences qui forment le fond de notre forêt composite suisse de plaine ou de moyenne altitude, on demeure parfois perplexe en se demandant à laquelle des trois — lorsqu'on a la faculté d'opérer un choix — il est judicieux de donner la préférence ou une place prédominante. Ici, des considérations, non seulement d'ordre cultural, mais aussi économique et commercial, doivent être envisagées, et l'on cherchera presque toujours, lorsque les trouées du peuplement dominant seront assez ensoleillées, à sauver, lorsqu'elles existent, les touffes d'épicéa qui ne peuvent se maintenir dans l'épaisseur de la brosse, tant elles sont avides de lumière. En effet, cette essence résineuse, malgré tous les ennemis, champignons et insectes, qui peuvent entraver son développement, demeurera toujours, dans les situations envisagées ici, une essence précieuse, à l'accroissement relativement rapide et surtout aux usages industriels innombrables... à condition d'évi-

ter, autant que possible, sa culture à l'état pur. Par conséquent, si l'on veut sauver les brins d'épicéa isolés ou groupés par taches, on sera amené à opérer des amputations qui, parfois, peuvent mettre dans l'embarras un garde forestier laissé à lui-même. Ici interviendra l'inspecteur, le maître de la forêt, qui s'efforcera de voir les choses de haut et d'envisager l'avenir en cherchant à se faire une idée de l'objectif à atteindre; il visera à constituer, sur le sol qu'il foule, la forêt-type idéale de demain, dans laquelle ses successeurs n'auront jamais de plantations à opérer.

Dans de nombreux cas, il ne faudra pas hésiter à sacrifier, même s'ils dominent, les tiges vigoureuses de sapin qu'on considère, au premier abord, comme des brins d'élite et de belle tenue, mais qui, le plus souvent, sont chargées de branches basses aux verticilles rapprochés les uns des autres et qui ne produiront, dans la suite, que des arbres en forme de « parasol » ou de « carotte », dont les fûts coniques sont chargés de branches démesurément longues, par conséquent des sujets sans valeur.

Nous ne prétendons pas qu'il faille, dans des cas analogues, faire systématiquement la chasse aux touffes de sapin et les éliminer, en laissant le sol occupé exclusivement par l'épicéa et le hêtre. Non, il ne s'agit pas, dans ces cas-là, de supprimer un conifère très répandu chez nous, qui a une incontestable utilité forestière, que nous nous proposons de mettre en évidence dans



Phot. Aug. Barbey.

Forêt particulière de Mornens (Champvent).

Peuplement artificiel, âgé de 80 ans, composé d'épicéas ($\frac{8}{10}$), de hêtres ($\frac{1}{10}$), et de pins sylvestres ($\frac{1}{10}$), avec tache de rajeunissement naturel: ép., sap., hêtre.

un prochain article; nous pensons plutôt que le forestier doit faire une sélection, dans ces semis de sapin, en s'efforçant uniquement de supprimer les sujets étalés et en conservant, *là où l'épicéa fait totalement défaut*, les brins de sapin encadrés dans la brosse de hêtre et dont la cime émerge au-dessus de celle-ci.

Il ne faut jamais oublier, en songeant à la constitution de ces futures forêts composites — qu'elles soient soumises aux règles du jardinage concentré ou du jardinage simple — que le hêtre ne doit pas occuper une place de premier plan, en raison des usages incontestablement très limités que l'industrie du bois peut assurer dans notre pays à l'écoulement de ses produits; le hêtre demeurera, si possible, une essence dite de « remplissage ».

* * *

En conclusion, il nous semble que le sylviculteur, qui, dans le rayon de son activité, a des exemples analogues de rajeunissement à ceux que nous venons de décrire, ne doit pas les négliger, en abandonnant à leur sort naturel ces taches de rajeunissement et en se disant que la nature s'en tirera comme elle pourra. Non, de même que les règles de la sylviculture et la recherche du plus grand accroissement nous engagent à intervenir, par des éclaircies judicieuses, dans les jeunes peuplements en formation, nous pensons que dans bien des cas, les gardes ou des ouvriers qualifiés, bien convaincus du but à atteindre et judicieusement instruits sur place par leur chef, feront du bon travail, plein de promesse, en se penchant, la cisaille en main, sur ces groupes de semis mélangés. Cette opération, qui peut être assurée en toute saison, devra nécessairement être suivie de la mise en tas, en dehors du rajeunissement, des débris de cette exploitation « avant la lettre ».

Montcherand sur Orbe (Vaud), août 1934.

A. Barbey.

Le premier quart de siècle d'existence de la Société forestière finlandaise.¹

Jusqu'en 1908, l'instruction professionnelle des techniciens forestiers finlandais se donnait à l'école forestière *d'Evo*. A la date indi-

¹ Extrait d'un article de M. *Erki Laitakari*: « Ein Vierteljahrhundert Wirksamkeit der forstwissenschaftlichen Gesellschaft in Suomi », paru aux *Acta forestalia fennica*, 1934.